

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1

2 janvier 2006

SOMMAIRE

Acotel Participations S.A., Luxembourg	12	Finmont S.A., Luxembourg	24
Akos S.A., Luxembourg	41	Finsign S.A., Luxembourg	14
Alteris Derivatives S.A., Wiltz	7	Finsweet S.A., Luxembourg	48
Analogic Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	16	Fondal S.A., Luxembourg	41
Aparfi S.A., Luxembourg	31	Fortel S.A., Luxembourg	25
Asia Pacific Performance, Sicav, Luxembourg	46	Green Royal Investment S.A., Luxembourg	11
Association des Travailleurs Sociaux, Esch-sur-Alzette	45	Green Stone S.A., Luxembourg	42
AZ Electronic Materials Holdings S.A., Luxembourg	20	Hakon S.A., Luxembourg	12
Bantleon Invest S.A., Luxembourg	37	Hakon S.A., Luxembourg	12
Big Wave S.A., Luxembourg	48	Hammerhead Productions S.A., Luxembourg	39
BJ Invest, S.à r.l., Luxembourg	40	HI-Digital, S.à r.l., Luxembourg	30
BJ Invest, S.à r.l., Luxembourg	40	Ifigenia, S.à r.l., Senningerberg	32
Bone & Joint Research S.A., Kayl	48	Immo-Royal Conseil S.A., Luxembourg	34
Card Concept International S.A., Luxembourg	38	Immobilière Petite Nanserote S.A., Doncols	11
Carpitol, S.à r.l., Ingeldorf	2	INCA AG, International Natural Coffee Alliance, Beiler	3
CDRD Investment (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	36	Independent Investment Fund, Sicav, Luxembourg	35
CDRD Investment (Luxembourg) III, S.à r.l., Luxembourg	38	Independent Investment Fund, Sicav, Luxembourg	35
Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A., Luxembourg	37	Independent Investment Fund, Sicav, Luxembourg	35
Compagnie Sud Express S.A., Bigonville	3	Indigo Capital IV, S.à r.l., Luxembourg	41
DASA-Lux GmbH, Wilwerdange	7	Isotec Group S.A., Luxembourg	13
Distribution & Consulting S.A., Mamer	47	Isotec Lux S.A., Luxembourg	13
Double F S.A., Luxembourg	44	Jech S.A., Luxembourg	15
Ecoma (Luxembourg) S.A., Esch-sur-Alzette	48	Jet Company S.A., Luxembourg	20
Eksibest, S.à r.l., Ehlerange	36	Lamy-Mac, S.à r.l., Luxembourg	17
Electricité Fautsch, S.à r.l., Wiltz	10	Lipniza Investments, S.à r.l., Luxembourg	29
Electro-Car, S.à r.l., Strassen	11	Luxfreeze S.A., Capellen	34
Ernst & Young Business Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg	36	Luxsteel Equipment & Trading, S.à r.l., Remich	40
European Sealing Technology S.A., Luxembourg	7	Maestrals S.A., Luxembourg	17
European Sealing Technology S.A., Luxembourg	7	Manil S.A., Luxembourg	20
Exagon Participations S.A., Luxembourg	25	(La) Marne Immobilière S.A., Luxembourg	14
Exagon Participations S.A., Luxembourg	25	Masini International S.A., Luxembourg	6
F.A.M. Personal Fund, Sicav, Luxembourg	38	Melchior CDO I S.A., Luxembourg	47
Fantuzzi Finance S.A., Luxembourg	45	Melician S.A., Luxembourg	46
		Melician S.A., Luxembourg	46
		Metaph, S.à r.l., Blumenthal	38
		Mininter S.A.H., Luxembourg	41

Moiry S.A., Luxembourg	47	Selina S.A., Luxembourg	42
Moulton Trust, S.à r.l., Luxembourg	15	Share Link 33 S.A., Luxembourg	13
Moulton Trust, S.à r.l., Luxembourg	15	Sibekalux S.A., Luxembourg	43
Moulton Trust, S.à r.l., Luxembourg	15	Sibinter S.A.H., Luxembourg	39
Mumiah Holding S.A., Luxembourg	15	Sitmar Holding S.A., Luxembourg	24
New Property Corporation S.A., Luxembourg	16	Smarten Software International S.A., Luxem- bourg	33
Newstar S.A., Luxembourg	47	Société Luxembourgeoise de Participations Actives S.A. Holding, Luxembourg	24
Norwood, S.à r.l., Luxembourg	39	Société pour la Recherche Scientifique S.A.H., Luxembourg	37
Nouvel Abattoir d'Esch-sur-Alzette, Esch-sur-Al- zette	13	Stasis S.A., Luxembourg	31
Nunavut Holding S.A., Luxembourg	42	Stern Investments S.A., Luxembourg	25
Nunavut Holding S.A., Luxembourg	42	Stern Investments S.A., Luxembourg	25
Oakville Invest Limited, S.à r.l., Luxembourg	46	Sword Technologies S.A., Strassen	43
Oloron S.A., Luxembourg	45	TPG Spring (Lux IV), S.à r.l., Luxembourg	43
Pacific Mezz (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach	19	TransEuropean Property Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	16
Paneuropean Lisbon, S.à r.l., Luxembourg	20	TransEuropean Property Holdings (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	14
Parginor S.A., Luxembourg	2	TransEuropean Property Holdings (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	14
Pazen, GmbH, Buederscheid	7	TransEuropean Property Holdings (Belgium) II, S.à r.l., Luxembourg	16
Perkins Foods (Luxembourg) S.A., Capellen	34	TransEuropean Property Holdings (Luxembourg) III, S.à r.l., Luxembourg	16
Petroleum Services Management S.A., Wiltz	10	Umicore Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	44
Proform S.A., Mamer	45	Universal Nations S.A., Luxembourg	13
RAS Rent & Services, S.à r.l., Luxembourg	47	Vasby N°1, S.à r.l., Luxembourg	31
Regional Initiativ Mëllerdall R.I.M., A.s.b.l., Echter- nach	8	Viessmann Luxembourg, Steinsel	40
Riviera Property S.A., Luxembourg	31	Yman S.A., Wiltz	11
Rondonia S.A., Luxembourg	14		
Royal Construction S.A., Luxembourg	12		
Salena Holding S.A., Luxembourg	10		
Satine International S.A., Luxembourg	26		
Saumoret S.A., Luxembourg	11		
Selina S.A., Luxembourg	42		

PARGINOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 54.717.

Rectificatif de l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2001

Le mandat de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé. Messieurs Philippe Wahl et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société PARGINOR S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074015.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

CARPITOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 28, route d'Ettelbruck.

R. C. Luxembourg B 95.303.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(073573.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

COMPAGNIE SUD EXPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 102.696.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 5 août 2005, réf. DSO-BH00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 10 août 2005.

Signature.

(902648.3/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 août 2005.

INCA AG, INTERNATIONAL NATURAL COFFEE ALLIANCE, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9944 Beiler, Hausnummer 3A.
H. R. Luxemburg B 109.865.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, am zwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Anja Holtz, im Amtssitz in Wiltz.

Sind erschienen:

1. Frau Elfriede Müllender-Leffin, Hausfrau, geboren in Eupen (B), am 20. Mai 1940, wohnhaft in B-4700 Eupen, Peter-Becker-Strasse 55,

hier vertreten durch Herrn Norbert Willems, Unternehmer, wohnhaft in B-4700 Eupen, Aachener Strasse 48, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, erteilt in Eupen (B), am 14. Juli 2005.

Diese Vollmacht bleibt nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung durch die Parteien und den handelnden Notar bei gegenwärtiger Urkunde, um mit ihr einregistriert zu werden.

2. Herr Michel Laplanche, Unternehmer, geboren in Eupen (B), am 17. März 1970, wohnhaft in B-4837 Baelen, Eupener Strasse 60.

3. Herr Guy Vanautgaerden, Publizist, geboren in Court St. Etienne (B), am 22. November 1954, wohnhaft in B-6030 Charleroi, rue de Chatelet 319.

Die erschienenen und vertretenen Parteien ersuchen den handelnden Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Gesellschaftsname - Sitz - Zweck - Dauer

Art. 1. Zwischen den erschienenen Parteien und allen Personen, die später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung INTERNATIONAL NATURAL COFFEE ALLIANCE AG abgekürzt INCA AG.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist in Beiler.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Natur die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes im Ausland gefährden oder unmittelbar bevorstehen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur vollständigen Einstellung dieser ungewöhnlichen Umstände ins Ausland verlegt werden, ohne dass jedoch diese Massnahme eine Wirkung auf die Staatszugehörigkeit der Gesellschaft hat, welche unbeschadet der provisorischen Verlegung des Sitzes luxemburgisch bleiben wird.

Eine solche Sitzverlegungserklärung wird gemacht sowie Dritten zur Kenntnis gegeben durch einen der ausführenden Organe der Gesellschaft, welcher die Befugnis besitzt, die tägliche Geschäftsführung auszuüben.

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft ist:

- der Markenschutz, Marketing, Vertrieb, Design sowie Produktentwicklung im Lebensmittelbereich, vorwiegend Kaffee und koffeinhaltige Lebens- und Genussmittel sowie alle damit verbundenen Tätigkeiten.

Die Gesellschaft kann im allgemeinen alle kaufmännischen, finanziellen und industriellen Tätigkeiten ausüben, die mittelbar oder unmittelbar in Bezug zum Gesellschaftsgegenstand stehen oder die zur Verwirklichung des Gegenstandes beitragen könnten. Sie kann ihren Gegenstand auf alle Arten und gemäss den Modalitäten verwirklichen die ihr als geeignet erscheinen.

Art. 4. Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.

Gesellschaftskapital - Aktien

Art. 5. Das gezeichnete Kapital beträgt einunddreissigtausendfünfhundert Euro (31.500,- EUR) eingeteilt in hundertfünfzig Aktien (150) mit einem Nennwert von zweihundertzehn Euro (210,- EUR) pro Aktie.

Art. 6. Die Aktien sind je nach Wunsch des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien.

Es können je nach Wunsch der Aktionäre Zertifikate über eine oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft hat das Recht auszugebende Aktien mit einem Aufgeld, das ist einer Emissionsprämie, zu versehen. Die Gesellschaft kann in dem Masse und zu den Bedingungen, die das Gesetz erlaubt, ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

Verwaltung - Aufsicht

Art. 7. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern die Aktionäre sein können.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Gesellschafterversammlung ernannt, die deren Zahl festlegt. Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder kann eine Dauer von sechs Jahren nicht überschreiten. Sie sind wiederwählbar, können jedoch jederzeit durch die Generalversammlung abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so sind die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrats ermächtigt die vorläufige Besetzung des freigewordenen Sitzes in gemeinsamer Beratung vorzunehmen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 8. Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bezeichnen; in dessen Abwesenheit wird der Vorsitz einem Verwaltungsratsmitglied übertragen, das zu diesem Zweck von den anwesenden Mitgliedern ernannt wird.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten sind. Ein Mandat zwischen Verwaltungsräten ist zulässig, ohne dass jedoch ein Verwaltungsratsmitglied mehr als einen seiner Kollegen vertreten kann.

Die Vollmacht zur Vertretung eines verhinderten Verwaltungsratsmitgliedes kann durch Brief, Kabeltelegramm, Telegramm, Fernschreiben oder Telekopie erteilt werden.

In Dringlichkeitsfällen hat ein schriftlicher von sämtlichen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigter und unterschriebener Beschluss die gleiche rechtsverbindliche Wirkung, als wäre er während einer Verwaltungsratssitzung gefasst worden.

Art. 9. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Art. 10. Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrates werden vom Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterschrieben.

Abschriften oder Auszüge der Protokolle werden für gleichlautend vom Vorsitzenden oder einem Bevollmächtigten bescheinigt. Die Vollmachten bleiben den Protokollen beigelegt.

Art. 11. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, die zur Verwirklichung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind, soweit dieselben nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind.

Art. 12. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse zur Erledigung der täglichen Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft ganz oder teilweise an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, die nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Übertragung der täglichen Geschäftsführung an ein Verwaltungsratsmitglied unterliegt der vorherigen Genehmigung der Generalversammlung.

Es steht dem Verwaltungsrat zu, Spezialvollmachten zu erteilen für Rechtsgeschäfte, zu denen er selbst befugt ist.

Art. 13. Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber rechtsverbindlich verpflichtet durch die Unterschrift des Verwaltungsratsdelegierten oder gegebenenfalls durch die gemeinschaftliche Unterschrift eines Mitgliedes des Verwaltungsrates und des Verwaltungsdelegierten.

Spezialbevollmächtigte verpflichten die Gesellschaft Dritten gegenüber im Umfang des ihnen erteilten Mandates.

Im Geschäftsverkehr mit öffentlichen Verwaltungen wird die Gesellschaft durch ein beliebiges Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig vertreten.

Art. 14. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche Aktionäre sein können. Der oder die Kommissare werden ernannt für die Dauer von höchstens sechs Jahren gerechnet von der Generalversammlung an. Die Generalversammlung legt ihre Anzahl und Bezüge fest. Sie sind wiederwählbar.

Gesellschafterversammlung

Art. 15. Die Gesellschafterversammlung, die ordnungsgemäss zusammengekommen ist, vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter.

Sie hat die weitestgehenden Befugnisse in Bezug auf alle Gesellschaftsangelegenheiten.

Art. 16. Die jährliche ordentliche Generalversammlung findet rechtens statt am Gesellschaftssitz oder an dem im Einberufungsschreiben angegebenen Ort, jeweils am letzten Freitag des Monats mai um 10.00 Uhr und zum ersten Mal im Jahr 2006.

Sofern dieser Tag auf einen Feiertag fällt, findet sie am ersten drauffolgenden Werktag statt.

Art. 17. Eine aussergewöhnliche Generalversammlung kann durch den Verwaltungsrat oder durch den oder die Kommissare einberufen werden.

Die Einberufung kann auch auf schriftliche Anfrage von Aktionären, die mindestens ein Fünftel des Gesellschaftskapitals vertreten, gefordert werden.

Art. 18. Die Einberufung der Gesellschafterversammlungen erfolgt gemäss der im Gesetz vorgeschriebenen Formen und Fristen. Diese Einberufung muss die Tagesordnung der Gesellschafterversammlung beinhalten.

Von der Einhaltung der gesetzlichen Bestimmungen zur Einberufung von Generalversammlungen kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre in der Generalversammlung anwesend oder vertreten sind und erklären den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Jeder Aktionär kann einem Bevollmächtigten, der nicht Aktionär sein muss, durch Brief, Kabeltelegramm, Telegramm, Fernschreiben oder Telekopie Vollmacht zur Vertretung und zur Abstimmung bei einer Gesellschafterversammlung erteilen.

Der Verwaltungsrat ist befugt, alle anderen Bedingungen zur Teilnahme an den Gesellschafterversammlungen festzulegen.

Art. 19. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme. Die Gesellschaft wird nur einen Träger pro Aktie anerkennen; falls eine Aktie mehreren Personen gehört, hat die Gesellschaft das Recht, die Ausübung aller Verfügungsrechte, die mit dieser Aktie verbunden sind, solange zu suspendieren bis der Gesellschaft gegenüber ein einziger Eigentümer ernannt wird.

Geschäftsführung - Gewinnverteilung

Art. 20. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Der Verwaltungsrat erstellt die jährliche Bilanz und die Verlust- und Gewinnrechnung.

Er übergibt dem oder den Kommissaren wenigstens einen Monat vor der jährlichen Hauptversammlung die Unterlagen nebst einem Tätigkeitsbericht.

Art. 21. Der verbleibende Gewinnüberschuss, nach Abzug der Kosten und Abschreibungen stellt den Nettogewinn dar. Von diesem Gewinn werden fünf Prozent (5%) einbehalten zwecks Bildung der gesetzlichen Rücklage; diese obligatorische Vorwegnahme entfällt sobald und solange die Rücklage ein Zehntel des Gesellschaftskapitals erreicht.

Das Saldo steht der Generalversammlung zur Verfügung.

Der Verwaltungsrat kann mit Zustimmung des oder der Kommissare und unter Berücksichtigung der diesbezüglichen Vorschriften Anzahlungen auf Dividende vornehmen.

Auflösung - Liquidation

Art. 22. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung, die gemäss den für die Satzungsänderung vorgesehenen Bestimmungen befindet, vorzeitig aufgelöst werden.

Die Auflösung der Gesellschaft erfolgt durch einen oder mehrere Liquidatoren. Diese werden von der Gesellschafterversammlung ernannt, die ihre Befugnisse und Bezüge festlegt.

Gesetzgebung

Art. 23. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 in seiner gegenwärtigen Form über die Handelsgesellschaften finden ihre Anwendung in allen Fällen finden, wo nicht anders durch die gegenwärtige Satzung bestimmt wurde.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2005.

Die erste jährliche Hauptversammlung findet im Jahr 2006 statt.

Zeichnung und Einzahlung des Kapitals

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet:

1) Frau Elfriede Müllender-Leffin, vorbenannt, fünfzig Aktien	50
2) Herr Michel Laplanche, vorbenannt, fünfzig Aktien	50
3) Herr Guy Vanautgaerden, vorbenannt, fünfzig Aktie	50
Total: hundertfünfzig Aktien	150

Alle Aktien sind zu fünfundzwanzig Prozent (25%) in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute der Betrag von siebentausendachthundertfünfundsiebzig Euro (7.875,- EUR) zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich bestätigt.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen des Artikel 26 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen gegenwärtiger Urkunde beläuft sich auf ungefähr 1.550,- EUR.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann sind die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen-gekommen und haben nach Feststellung der ordnungsgemässen Einberufung und Zusammensetzung dieser Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.

2) Es werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrates ernannt:

a) Herr Norbert Willems, Unternehmer, geboren in Eupen (B), am 12. April 1961, wohnhaft in B-4700 Eupen, Aachener Strasse 48;

b) Herr Michel Laplanche, Unternehmer, geboren in Eupen (B), am 17. März 1970, wohnhaft in B-4837 Baelen, Eupeper Strasse 60;

c) Herr Guy Vanautgaerden, Publizist, geboren in Court St. Etienne (B), am 22. November 1954, wohnhaft in B-6030 Charleroi, rue de Chatelet 319.

3) Zum Kommissar wird ernannt:

Die Gesellschaft FN-SERVICES, S.à r.l., mit Sitz in L-9991 Weiswampach, 144, rue de Stavelot, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 92.183.

4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sowie des Kommissars erlöschen am Ende der ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2010 befindet.

5) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-9944 Beiler, Hausnummer 3A.

6) Gemäss der gegenwärtigen Satzung und des Gesetzes ermächtigt die Gesellschafterversammlung den Verwaltungsrat, die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung an ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates zu übertragen.

Versammlung des Verwaltungsrates

Sind erschienen:

Die Mitglieder des Verwaltungsrats der Gesellschaft INTERNATIONAL NATURAL COFFEE ALLIANCE AG abgekürzt INCA AG:

a) Herr Norbert Willems, Unternehmer, geboren in Eupen (B), am 12. April 1961, wohnhaft in B-4700 Eupen, Aachenener Strasse 48;

b) Herr Michel Laplanche, Unternehmer, geboren in Eupen (B), am 17. März 1970, wohnhaft in B-4837 Baelen, Eupener Strasse 60;

c) Herr Guy Vanautgaerden, Publizist, geboren in Court St. Etienne (B), am 22. November 1954, wohnhaft in B-6030 Charleroi, rue de Chatelet 319.

Die hier anwesenden Verwaltungsratsmitglieder bestimmen zum Verwaltungsratsdelegierten Herrn Michel Laplanche, vorbenannt.

Er kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift vertreten.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Wiltz in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die erschienenen Parteien, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben sie mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Laplanche, G. Vanautgaerden, N. Willems, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 26 juillet 2005, vol. 319, fol. 57, case 7. – Reçu 315 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehren auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, den 9. August 2005.

A. Holtz.

(902634.3/2724/202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 août 2005.

MASINI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.179.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 1^{er} août 2005, MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg a été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Bastiaan Schreuders. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Lors de cette même Assemblée, le mandat de l'administrateur Monsieur Patrizio Masini, a été renouvelé. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Enfin, cette Assemblée a décidé de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Patrizio Masini, Administrateur.
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

P. Van Nugteren / A. Lenaerts

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073450.3/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

ALTERIS DERIVATIVES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte.
R. C. Luxembourg B 102.679.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2005, réf. DSO-BG00200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 août 2005.

Signature.

(902709.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

PAZEN, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9643 Buederscheid, 20, Duerfstrooss.
R. C. Luxembourg B 102.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03523, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

Pour PAZEN, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(902712.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

EUROPEAN SEALING TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1581 Luxembourg, 140, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 87.139.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 17 août 2005, réf. DSO-BH00114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN SEALING TECHNOLOGY S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(902716.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

EUROPEAN SEALING TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1581 Luxembourg, 140, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 87.139.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 août 2005, réf. DSO-BH00113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN SEALING TECHNOLOGY S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(902719.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

DASA-LUX GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, Maison 32.
R. C. Luxembourg B 103.459.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 août 2005.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(072669.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

REGIONAL INITIATIV MËLLERDALL R.I.M., A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-6490 Echternach, 30, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg F 1.195.

STATUTS

L'an deux mille et cinq, le trente du mois de juin, entre les soussignés:

1. Cloos John, magasinier, 14, Regioun, L-7653 Heffingen,
2. Diderrich Victor, employé privé, 42, rue Principale, L-7420 Cruchten,
3. Hoffmann Camille, ingénieur technicien, 120, Grand-rue, L-6310 Beaufort,
4. Kirschten André, fonctionnaire d'Etat, 15, route de Reisdorf, L-9366 Ermsdorf,
5. Krippes René, fonctionnaire d'Etat, 11A, rue du Pont, L-6581 Rosport,
6. Thilgen Charles, fonctionnaire en retraite, 8, rue de Rollingen, L-7475 Schoos,
7. Wies Pierre, fonctionnaire d'Etat, 33, rue J.A. Zinnen, L-7326 Larochette,

tous de nationalité luxembourgeoise,
une association sans but lucratif a été constituée dans le sens de la loi modifiée du 21 avril 1928, ainsi que des présents statuts.

Titre I^{er}. Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association est dénommée REGIONAL INITIATIV MËLLERDALL R.I.M., A.s.b.l.

Art. 2. L'association a pour but de favoriser la coopération entre les acteurs régionaux et de promouvoir des activités communes de ces acteurs dans le cadre d'un développement régional durable dans le Mullerthal. Ces activités peuvent être dans le domaine

- de la formation,
- de l'environnement,
- de l'aménagement régional,
- du transport public,
- des loisirs,
- du social,
- ainsi que toutes autres activités favorisant un développement régional durable.

Art. 3. Son siège social est établi à Echternach, 30, route de Wasserbillig L-6490 Echternach. Sa durée est illimitée.

Titre II. Membres

Art. 4. Peuvent devenir membres de l'association uniquement des personnes représentant une association ou une personne morale (ex: commune) qui développent des activités conforme à l'article 2 des présents statuts.

Art. 5. Toute admission d'un nouveau membre doit être approuvée à la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés par l'Assemblée Générale. Le nombre minimum d'associées est de 5 membres. Au moins cinq associés doivent être membre d'un conseil communal ou être mandaté par une commune.

Art. 6. Sur proposition du Conseil d'Administration, tout membre peut être exclu par l'Assemblée Générale qui, après l'avoir entendu s'il le désire, statue à la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés.

L'exclusion d'un membre peut être prononcée pour motifs graves, tels que le refus de se conformer aux statuts, aux règlements ou aux décisions des organes de l'association. Le membre exclu ou démissionnaire ne peut prétendre à aucune part de l'avoir social, ni à aucun remboursement.

Titre III. Assemblée Générale

Art. 7. L'assemblée Générale est composée de tous les membres de l'association. Elle est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou à défaut par le Vice-Président.

Art. 8. Sont de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale:

- La définition de la politique générale de l'association,
- L'adoption d'un programme de travail annuel ou pluri-annuel proposé par le conseil d'administration,
- La nomination et la révocation des administrateurs,
- L'approbation du budget,
- La nomination d'un commissaire aux comptes,
- L'approbation du rapport et des comptes,
- La décharge du Conseil d'Administration,
- Les modifications des statuts,
- La dissolution de l'association,
- L'exclusion d'un membre.

Elle fixe également la cotisation annuelle pour les membres. Le taux maximum de cette cotisation est fixé à 25 euros.

Art. 9. L'assemblée Générale prend ses décisions à la majorité des voix des membres présents et représentés, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par la loi ou les présents statuts.

Le vote se fera à main levée ou par bulletin secret. Les résolutions de l'Assemblée Générale sont consignées par le Président du Conseil d'Administration dans un rapport qui sera déposé au siège de l'association où tous les membres et les tiers pourront en prendre connaissance.

Un membre ne pourra se faire représenter que par un autre membre de l'association. Chaque membre ne peut représenter qu'un seul autre membre.

Art. 10. L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois l'an, à une date fixée par le Conseil d'Administration. Ce dernier convoque les membres par lettre deux semaines avant la date prévue. La convocation contient l'ordre du jour.

Titre IV. Administration

Art. 11. L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 5 membres au moins. Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale statuant à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le terme du mandat de chaque administrateur ne peut dépasser 6 ans. Le mandat est renouvelable.

Les mandats des administrateurs sont honorifiques et ne donnent droit à aucune rémunération.

Art. 12. Le Conseil d'Administration désigne un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier.

Art. 13. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les intérêts de l'association l'exigent et au moins trois fois par an, sur convocation écrite du Président ou du Vice-Président notifiée huit jours francs avant la date de la séance.

Les réunions du Conseil d'Administration sont présidées par le Président ou, en son absence par le Vice-Président. Un règlement d'ordre intérieur arrête les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration. Ce règlement doit être approuvé par l'Assemblée Générale.

Le mandat entre membres du Conseil d'Administration est admis. Un membre du conseil d'Administration ne peut représenter qu'un seul des autres administrateurs.

Ses décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents et représentés, quand il y a parité de voix, celle du Président ou de son remplaçant est prépondérante. Elles sont consignées sous forme de procès-verbaux, signés par le Président et le Secrétaire et inscrits dans un registre spécial. Les extraits qui doivent être produits et tous les autres actes seront signés par le Président et le Secrétaire.

Art. 14. Le Conseil d'Administration porte la responsabilité pour l'administration et la gestion de l'association.

Sont exclus de sa compétence les actes réservés par la loi ou les présents statuts à la compétence de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration nomme tous les agents, employés et membres du personnel de l'association et il les congédie. Il détermine leurs occupations et traitements.

Art. 15. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de l'association, avec l'usage de la signature afférente à cette gestion, soit à un administrateur délégué choisi parmi ses membres, soit à un tiers. Il fixera les pouvoirs et éventuellement la rémunération de la personne chargée de la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration peut, de même, déléguer des pouvoirs spéciaux soit à l'un de ses membres, soit à un tiers.

Art. 16. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues, au nom de l'association, par le Conseil d'Administration.

Art. 17. L'association est engagée vis-à-vis des tiers:

- en toutes circonstances par les signatures de deux administrateurs
- dans le cadre de la gestion journalière par la personne à laquelle la gestion journalière a été déléguée,
- par les signatures conjointes ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir aura été donné par le Conseil d'Administration mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Titre V. Comptes

Art. 18. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commence le jour de la publication des présentes au Mémorial pour se terminer le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 19. L'Assemblée Générale désigne un commissaire aux comptes qui est chargé de vérifier toutes les pièces financières concernant l'association, de contrôler les comptes dressés par le Conseil d'Administration et de vérifier que les documents comptables reflètent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Il présente un rapport afférent à l'Assemblée Générale appelée à voter sur les comptes sociaux.

Le mandat du commissaire aux comptes ne peut dépasser trois ans.

Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelable.

Art. 20. Le Conseil d'Administration présente annuellement à l'Assemblée Générale le bilan de l'exercice écoulé ainsi qu'un budget prévisionnel pour l'exercice à venir accompagné d'un programme de travail annuel ou pluri-annuel.

Titre VI. Dispositions finales

Art. 21. Toute modification des présents statuts se fait d'après les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée.

Art. 22. Dans le cas où l'association viendrait à être dissoute, le Conseil d'Administration fera fonction de liquidateur. Après apurement du passif, l'excédent éventuel sera affecté à un ou plusieurs organismes actifs désignés par l'Assemblée Générale.

Art. 23. Pour toutes les matières non réglées par les présents statuts, il est fait référence à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée.

Suite à l'assemblée constituante, les membres fondateurs ont pris les décisions suivantes:

- 1) Le nombre d'administrateurs est fixé à 7.
- 2) Les personnes suivantes sont élues au conseil d'administration: Cloos John, Diderrich Victor, Hoffmann Camille, Kirschten André, Krippes René, Thilgen Charles et Wies Pierre.
- 3) La cotisation des membres est fixée à 10 euros.

Fait à Echternach, le 30 juin 2005.

Les membres-fondateurs de l'Asbl. REGIONAL INITIATIV MËLLERDALL R.I.M.

J. Cloos / V. Diderrich / C. Hoffmann / A. Kirschten / R. Krippes / Ch. Thilgen / P. Wies.

Suite à l'assemblée générale, les administrateurs ont réparti les mandats de la manière suivante:

Président: C. Hoffmann.

Vice-Président: Wies Pierre

Secrétaire: Krippes René

Trésorier: Diderrich Victor

Administrateurs: Cloos John, Kirschten André et Thilgen Charles

Echternach, le 30 juin 2005.

Signature / Signature

Président / Secrétaire

Enregistré à Diekirch, le 3 août 2005, réf. DSO-BH00014. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902649.3/000/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 août 2005.

PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Luxembourg B 106.717.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 août 2005, réf. DSO-BH00112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(902718.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

ELECTRICITE FAUTSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9536 Wiltz, 7A, avenue Nic. Kreins.

R. C. Luxembourg B 103.243.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 2 août 2005, réf. DSO-BH00005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELECTRICITE FAUTSCH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(902720.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

SALENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 73.907.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

SALENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(072951.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

IMMOBILIERE PETITE NANSEROTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.
R. C. Luxembourg B 106.834.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 2 août 2005, réf. DSO-BH00004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE PETITE NANSEROTE S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(902721.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

YMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.
R. C. Luxembourg B 98.097.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 2 août 2005, réf. DSO-BH00003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour YMAN S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(902722.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2005.

GREEN ROYAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

ELECTRO-CAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8033 Strassen, 110, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 15.249.

Clôtures de liquidations

Par jugements rendus en date du 26 mai 2005, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6^e chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère public en leurs conclusions, ont déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- ELECTRO-CAR, S.à r.l.

Et ont déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- GREEN ROYAL INVESTMENTS S.A.

Ces mêmes jugements ont mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

S. Zylberbogen

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03052. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03055. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072007.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

SAUMORET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.234.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour SAUMORET S.A.

Signature

(073283.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HAKON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.838.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour HAKON S.A.

Signature

(073284.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HAKON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.838.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour HAKON S.A.

Signature

(073285.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ROYAL CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.760.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004

Résolution

L'assemblée décide:

L'assemblée approuve la reconduction du mandat de Monsieur Bernard Rockenbrod, Madame Rockenbrod-Kneip Annette et de Monsieur Victor Rockenbrod en tant qu'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2008.

La reconduction de Monsieur Paul Rockenbrod comme commissaire aux comptes est acceptée jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2008.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

B. Rockenbrod.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02146. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072708.3/4287/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

ACOTEL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.742.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 9 mai 2005

1. L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mr Claudio Carnevale et Président du Conseil d'Administration, Mme Margherita Argenziano et administrateur-déléguée, et Mr Christian Carnevale, ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND LTD. jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2011.

Luxembourg, le 9 mai 2005.

Pour ACOTEL PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073389.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

NOUVEL ABATTOIR D'ESCH-SUR-ALZETTE, Société Coopérative.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 50.394.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(072998.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

SHARE LINK 33 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.972.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour *SHARE LINK 33 S.A.*

Signature

(073287.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

UNIVERSAL NATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.975.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour *UNIVERSAL NATIONS S.A.*

Signature

(073288.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ISOTEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.166.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour *ISOTEC GROUP S.A.*

Signature

(073290.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ISOTEC LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.730.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour *ISOTEC LUX S.A.*

Signature

(073292.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

LA MARNE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.363.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour LA MARNE IMMOBILIERE S.A.

Signature

(073294.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

FINSIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.857.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour FINSIGN S.A.

Signature

(073295.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

RONDONIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.574.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour RONDONIA S.A.

Signature

(073297.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 95.628.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

J.W. van Koeverden Brouwer / X. Kotoula

Director / Director

(073315.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 95.628.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

J.W. van Koeverden Brouwer / X. Kotoula

Director / Director

(073314.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

MOULTON TRUST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.744.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Signature.

(073312.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

MOULTON TRUST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.744.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Signature.

(073310.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

MOULTON TRUST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.744.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Signature.

(073307.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

MUMIAH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.254.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour MUMIAH HOLDING S.A.

Signature

(073299.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

JECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.505.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2005

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073394.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

NEW PROPERTY CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.104.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour NEW PROPERTY CORPORATION S.A.

Signature

(073300.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

**TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 95.629.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

J.W. van Koeverden Brouwer / X. Kotoula

Director / Director

(073316.3/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (LUXEMBOURG) III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 103.682.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

J.W. van Koeverden Brouwer / X. Kotoula

Director / Director

(073317.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

TransEuropean PROPERTY HOLDINGS (BELGIUM) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 103.701.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

J.W. van Koeverden Brouwer / X. Kotoula

Director / Director

(073318.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ANALOGIC HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.751.

Le bilan pour la période du 6 juillet 2004 au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signature.

(073373.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

MAESTRALE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 78.722.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 29 juin 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Septième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Huitième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 31 mars 2004 et qu'en l'absence de renouvellement du et/ou de nouvelle nomination, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat ainsi conféré aux Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat ainsi conféré au Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour le conseil d'administration

S. Vandi / D. Murari

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073463.3/043/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

LAMY_MAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 14, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 109.944.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- Mademoiselle Anne-Laure Lamy-au-Rousseau, commerçante, née à Oyonnax (France), le 28 février 1972, demeurant à L-8525 Calmus, Maison 7.

2.- Monsieur Jean-Roland Lamy-au-Rousseau, chargé d'éducation pour l'éducation nationale, né à Saint-Claude (France), le 19 septembre 1966, demeurant à L-6213 Consdorf, 20, rue de Berdorf, ici représenté par Mademoiselle Anne-Laure Lamy-au-Rousseau, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée en varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre 1^{er}. - Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de LAMY_MAC, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet la prestation de services informatiques, de services consultantes et opérationnelles dans le domaine de l'informatique, de toute nature aux opérateurs professionnels et au public, la création et la maintenance de sites Internet, l'achat et la vente de matériel, l'importation, l'exportation et la location de produits informatiques (hardware et software) dans son sens le plus large ainsi que toutes opérations commerciales à l'exclusion de toute activité artisanale. Elle pourra également faire le commerce d'équipements de bureau et d'ordinateurs.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Mademoiselle Anne-Laure Lamy-au-Rousseau, commerçante, née à Oyonnax (France), le 28 février 1972, demeurant à L-8525 Calmus, Maison 7, quatre cents parts sociales,	400
2.- Monsieur Jean-Roland Lamy-au-Rousseau, chargé d'éducation pour l'éducation nationale, né à Saint-Claude (France), le 19 septembre 1966, demeurant à L-6213 Consdorf, 20, rue de Berdorf, cent parts sociales,	100
Total: cinq cents parts sociales,	500

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1930 Luxembourg, 14, avenue de la Liberté.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société:

- Mademoiselle Anne-Laure Lamy-au-Rousseau, commerçante, née à Oyonnax (France), le 28 février 1972, demeurant à L-8525 Calmus, Maison 7, gérante administrative.

- Monsieur Jean-Roland Lamy-au-Rousseau, chargé d'éducation pour l'éducation nationale, né à Saint-Claude (France), le 19 septembre 1966, demeurant à L-6213 Consdorf, 20, rue de Berdorf, gérant technique.

3.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un gérant jusqu'à concurrence de cinq mille euros (5.000,- EUR); pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative est nécessaire.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A.-L. Lamy-au-Rousseau, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 juillet 2005, vol. 532, fol. 40, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 août 2005.

J. Seckler.

(073477.3/231/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

PACIFIC MEZZ (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 103.618.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 28 juillet 2005 que Monsieur Stuart Baldwin, Investment Manager, né le 26 février 1969 à Cardiff (Grande-Bretagne) et demeurant au The Forge, Ashampstead Common, Berkshire RG8 8QT (Grande-Bretagne), a été nommé gérant avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Silviu Savin, gérant démissionnaire.

La durée du mandat de Monsieur Stuart Baldwin est illimitée.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073440.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

PANEUROPEAN LISBON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 94.462.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

J.W. van Koeverden Brouwer / X. Kotoula

Director / Director

(073320.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

JET COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 88.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(073352.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

MANIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 23.817.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

M. Hengel / N. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(073353.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A., Société Anonyme,
(anc. DAVOS 1 S.A.).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 102.143.

In the year two thousand and five, on the twenty-eight of June.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A., a société anonyme, having its corporate seat at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by notarial deed of the undersigned notary on the twenty-first of July 2004 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1.022 dated October 13, 2004.

The bylaws of the Company have been amended by notarial deed of the undersigned notary on the 5th of October 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 91 dated 1^{er} février 2005 and for the last time by notarial deed of the undersigned notary on the tenth of February 2005, in the process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is chaired by Mrs. Sylvie Skowron, employee, with professional address at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

The chairman appointed as secretary Mrs. Rachel Uhl, employee, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

The meeting elected as scrutineer Mr. Nicolas Cuisset, employee, with professional address at Aerogolf Center Building Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg;

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently fixed at one million two hundred thirty-one thousand two hundred fifty Euro (EUR 1,231,250.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Conversion by CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l. of six hundred and two (602) class B shares with a nominal value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each into six hundred and two (602) class C shares with a nominal value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each.

2. Capital increase to the extent of nine thousand three hundred seventy-five Euro (EUR 9,375.-) in order to raise it from its present amount of one million two hundred thirty-one thousand two hundred fifty Euro (EUR 1,231,250.-) to one million two hundred forty thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 1,240,625.-) by the issue of seven thousand five hundred (7,500) new class A shares with a nominal value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each.

3. Agreement by the existing shareholders to the following subscriptions:

Subscriber	Number of new classA shares
C.L. NOMINEES LTD, with registered seat at 7 New Street, St. Peter Port, Guernsey GYN 4BZ, Channel Islands on behalf of CAREY PENSIONS AND BENEFITS LTD acting as Trustees under the AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A. employees' share ownership plan trust»	7,500
Total	7,500

4. Subscription and full payment of each of the seven thousand five hundred (7,500) new class A shares in nominal value together with an issue premium of one Euro seventy-five cent (EUR 1.75) by contribution in cash in the total amount of twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 22,500.-).

5. Restatement of Article 5 of the Company's bylaws to give it the following wording:

«**Art. 5. Corporate capital.** The subscribed capital of the Company is fixed at one million two hundred forty thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 1,240,625.-) divided into:

- Ninety-two thousand five hundred (92,500) class A shares with a par value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each («A Ordinary Shares»);

- Eight hundred ninety thousand nine hundred twenty-nine (890.929) class B ordinary shares with a par value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each («B Ordinary Shares»);

- Nine thousand seventy-one (9,071) class C ordinary shares with a par value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each («C Ordinary Shares»);»

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to accept the conversion by CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l. of six hundred and two (602) class B into six hundred and two (602) class C shares with a nominal value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each.

Second resolution

The meeting resolved to increase the share capital to the extent of nine thousand three hundred seventy-five Euro (EUR 9,375.-) in order to raise it from its present amount of one million two hundred thirty-one thousand two hundred fifty Euro (EUR 1,231,250.-) to one million two hundred forty thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 1,240,625.-) by the issue of seven thousand five hundred (7,500) new class A shares with a nominal value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each.

Third resolution

The existing shareholders resolved to agree to the following subscriptions:

Subscriber	Number of new classA shares
C.L. NOMINEES LTD, with registered seat at 7 New Street, St. Peter Port, Guernsey GYN 4BZ, Channel Islands on behalf of CAREY PENSIONS AND BENEFITS LTD acting as Trustees under the AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A. employees' share ownership plan trust»	7,500
Total	7,500

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened CL. NOMINEES Ltd, with registered seat at 7 New Street, St. Peter Port, Guernsey GYN 4BZ, Channel Islands on behalf of CAREY PENSIONS AND BENEFITS LTD acting as Trustees under the «AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A. employees' share ownership plan trust» represented by Mrs. Sylvie Skowron, prenamed, by virtue of one proxy established on June 15, 2005. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

C.L. NOMINEES LTD, prenamed, through its proxyholder declared to subscribe to and pay in all the seven thousand five hundred (7.500) new class A shares in nominal value together with an issue premium per share of one Euro and seventy-five Cent (EUR 1.75) by contribution in cash of twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 22,500.-).

The amount of twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 22,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Fourth resolution

The meeting resolved to restate Article 5 of the bylaws of the Company which shall henceforth read as follows:

«**Art. 5. Corporate capital.** The subscribed capital of the Company is fixed at one million two hundred forty thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 1,240,625.-) divided into:

- Ninety-two thousand five hundred (92,500) class A shares with a par value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each («A Ordinary Shares»);
- Eight hundred ninety thousand nine hundred twenty-nine (890,929) class B ordinary shares with a par value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each («B Ordinary Shares»)
- Nine thousand seventy-one (9,071) class C ordinary shares with a par value of one Euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each («C Ordinary Shares».)»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately three thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A., ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituées suivant acte du, notaire instrumentaire reçu en date du 21 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1.022 du 13 octobre 2004.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 91 du 1^{er} février 2005 et suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 février 2005, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Skowron, employée avec adresse professionnelle au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Le président désigne comme secrétaire Madame Rachel Uhl, employée, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Nicolas Cuisset, employé, avec adresse professionnelle au Aerogolf Center Building Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg;

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à un million deux cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 1.231.250,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Conversion de six cent deux (602) actions de classe B en six cent deux (602) actions de classe C ayant une valeur nominale d'un euro et vingt cinq cent (EUR 1,25) chacune.

2. Augmentation de capital pour un montant de neuf mille trois cent soixante quinze euros (EUR 9.375,-) pour le porter de son montant actuel de un million deux cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 1.231.250,-) au montant de un million deux cent quarante mille six cent vingt cinq euros (EUR 1.240.625,-) par la création et l'émission de sept mille cinq cents (7.500) actions nouvelles de classe A ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq euros cent (EUR 1,25) chacune.

3. Acceptation par les actionnaires existants des souscriptions suivantes:

Souscripteur	Nombre d'actions de classe A sous- crites
C.L. NOMINEES LTD, ayant son siège au 7 New Street, St. Peter Port, Guernsey GYN 4BZ, Channel Islands au nom et pour le compte de CAREY PENSIONS AND BENEFITS LTD en qualité de Trustees en vertu du AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A. employees' share ownership plan trust» . . .	7.500
Total	7.500

4. Souscription et libération de chacune des sept mille cinq cents (7.500) nouvelles actions de classe A accompagnées d'une prime d'émission par action d'un euro soixante-quinze cent (EUR 1,75) par apport en numéraire du montant total de vingt deux mille cinq cents euros (EUR 22.500,-).

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million deux cent quarante mille six cent vingt cinq euros (EUR 1.240.625,-) représenté par:

- Quatre-vingt douze mille cinq cents (92.500) actions ordinaires de la classe A ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune («Action Ordinaire A»);
- Huit cent quatre vingt dix mille neuf cent vingt neuf (890.929) actions ordinaires de la classe B ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune («Action Ordinaire B»); et
- Neuf mille soixante et onze (9.071) actions ordinaires de la classe C ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune («Action Ordinaire C»);»

6. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la conversion par CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l. de six cent deux (602) actions de classe B en six cent deux (602) actions de classe C ayant une valeur nominale de un euros et vingt cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la Société pour un montant de neuf mille trois cent soixante quinze euros (EUR 9.375,-) pour le porter de son montant actuel de un million deux cent trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 1.231.250,-) au montant d'un million deux cent quarante mille six cent vingt cinq euros (EUR 1.240.625,-) par la création et l'émission de sept mille cinq cents (7.500) actions nouvelles de classe A ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cent (EUR 1,25) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter les souscriptions suivantes:

Souscripteur	Nombre d'actions de classe A sous- crites
C.L. NOMINEES LTD, ayant son siège au 7 New Street, St. Peter Port, Guernsey GYN 4BZ, Channel Islands au nom et pour le compte de CAREY PENSIONS AND BENEFITS LTD en qualité de Trustees en vertu du AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A. employees' share ownership plan trust» . . .	7.500
Total	7.500

Souscription - Paiement

Sont ensuite intervenus aux présentes, CL. NOMINEES LTD, ayant son siège au 7 New Street, St. Peter Port, Guernsey GYN 4BZ, Channel Islands au nom et pour le compte de CAREY PENSIONS AND BENEFITS LTD en qualité de Trustees en vertu du the AZ ELECTRONIC MATERIALS HOLDINGS S.A. employees' share ownership plan trust», représenté par Madame Sylvie Skowron, prénommée, en vertu d'une procuration établie le 15 juin 2005, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

CL. NOMINEES LTD, prénommé, déclare souscrire aux sept mille cinq cents (7.500) nouvelles actions de catégorie A et les libérer intégralement en valeur nominale ensemble avec une prime d'émission par action d'un euro et soixante-quinze cent (EUR 1,75) par apport en numéraire du montant total de vingt deux mille cinq cents euros (EUR 22.500,-).

Un montant de vingt deux mille cinq cents euros (EUR 22.500,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million deux cent quarante mille six cent vingt cinq euros (EUR 1.240.625,-) représenté par:

- Quatre-vingt douze mille cinq cents (92.500) actions ordinaires de la classe A ayant une valeur nominale de un euros et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune («Action Ordinaire A»);

Huit cent quatre vingt dix mille neuf cent vingt neuf (890.929) actions ordinaires de la classe B ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune («Action Ordinaire B»); et

Neuf mille soixante et onze (9.071) actions ordinaires de la classe C ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune («Action Ordinaire C»).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. Skowron, R. Uhl, N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, vol. 24CS, fol. 78, case 5. – Reçu 225 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

J. Elvinger.

(074509.3/211/228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATIONS ACTIVES S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 27.552.

Le bilan au 31 décembre 2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073354.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

FINMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 62.871.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073360.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SITMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 98.920.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 25 juillet 2005

1. L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur Mme Sandrine Klusa et nomme en son remplacement Mme Patricia Jupille.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée de l'an 2008.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Pour SITMAR HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073392.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

EXAGON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 77.455.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073357.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

EXAGON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 77.455.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073359.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

FORTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 86.705.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073362.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

STERN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 53.103.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073363.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

STERN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 53.103.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073364.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SATINE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 108.561.

In the year two thousand five, on the twelfth of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SATINE INTERNATIONAL S.A., a Luxembourg «société anonyme», joint stock company having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C. Luxembourg section B number 108.561, incorporated by deed established on the 31st May 2005, never amended.

The meeting is presided by Catherine Dessoï, Avocat à la Cour, residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary Sévrine Silvestro, Avocat, residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The meeting elects as scrutineer Serge Marx, Avocat à la Cour, residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 4,000 (four thousand) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of 460,000.- EUR (four hundred sixty thousand Euro) so as to raise it from its present amount of 40,000.- EUR (forty thousand Euro) to 500,000.- EUR (five hundred thousand Euro) by the issue of 46,000 (forty six thousand) new shares having a par value of 10.- EUR (ten Euro) each, by contribution in cash.

2.- Subscription and payment of the new shares.

3.- Amendment of article 5 of the Articles of Incorporation in order to reflect the foregoing resolutions.

4.- Suppression of the possibility to have bearer share and creation of a new article 6.

5.- Restrictions to the transfer of shares and creation of a new article 7.

6.- Subsequent renumbering of the Articles of Incorporation as from Article 6 to Article 20.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of 460,000.- EUR (four hundred sixty thousand Euro) so as to raise it from its present amount of 40,000.- EUR (forty thousand Euro) to 500,000.- EUR (five hundred thousand Euro) by the issue of 46,000 (forty six thousand) new shares having a par value of 10.- EUR (ten Euro) each, by contribution in cash.

Second resolution

The meeting decides to admit to the subscription of the 46,000 new shares:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED with registered office at 26 New Street, St. Helier, Jersey, Channel Island JE2 3RA, acting in its capacity as general partner of INDUSTRI KAPITAL 2004 GP, L.P., as general partner of INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, all LIMITED PARTNERSHIPS governed by the Law of United Kingdom, here represented by M^e Catherine Dessoï, avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney granted on July 8, 2005, for 46.000 shares, as follows:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I	11,432 new shares
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II	13,802 new shares
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III	12,616 new shares
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV	8,150 new shares

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED, prenamed, acting on the above capacity, represented by Mrs Catherine Dessoï, attorney-at-law, residing professionally at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe in the name and on behalf of INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV to the 46.000 (forty six thousand) new shares which will be allocated as above, and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I	114,320.- EUR
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II	138,020.- EUR
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III	126,160.- EUR
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV	81,500.- EUR

so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of 460,000.- EUR (four hundred sixty thousand Euro), making for the corporate capital the amount of 500,000.- EUR (five hundred thousand Euro) as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5. Capital.** The corporate capital is set at 500,000.- EUR (five hundred thousand Euro) represented by 50,000 (fifty thousand) Shares of 10.- EUR (ten Euro) each, all fully paid up and which shall all rank *pari passu* in all respects.»

Fourth resolution

The meeting decides to cancel the possibility to have bearer share and to create a new article 6 to read as follows:

«**Art. 6. Form of shares.** Shares will be in registered form only.

The Company shall consider the persons in whose name the shares are registered in the Register of Shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be issued in such denominations as the Board of Directors shall prescribe and shall be delivered to the shareholders upon request.»

Fifth resolution

In order to reflect the entering into certain shareholders' agreement comprising limits and conditions to the transferability of the shares of the Company, the meeting decides to create a new article 7 to read as follows:

«**Art. 7. Transfer of shares.** Transfer of shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the Register of Shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the shares to the Company, duly endorsed to the transferee.

The Company has the power to enter into any agreements comprising, *inter alia*, limits and conditions to the transferability of the shares and such agreements, when executed by the Company, shall be binding on the Company and its shareholders.»

Sixth resolution

In order to reflect the foregoing resolutions, the meeting unanimously decides to renumber the Articles of Incorporation as from Article 6 which becomes Article 8 to Article 20, becoming Article 22.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately six thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le douze juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SATINE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C. Luxembourg section B numéro 108.561, constituée suivant acte reçu le 31 mai 2005.

L'assemblée est présidée par Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire Sévrine Silvestro, Avocat, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Serge Marx, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 4.000 (quatre mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 460.000,- EUR (quatre cent soixante mille euros), pour le porter de son montant actuel de 40.000,- EUR (quarante mille euros) à 500.000,- EUR (cinq cent mille euros) par l'émission de 46.000 (quarante six mille) nouvelles actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune, par apport en numéraire.

2.- Souscription et paiement des nouvelles actions.

3.- Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

4.- Suppression de la possibilité d'avoir des actions au porteur et création d'un nouvel article 6.

5.- Restriction à la cession des actions et création d'un nouvel article 7.

6.- Renumérotation subséquente des statuts de l'article 6 à l'article 20.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 460.000,- EUR (quatre cent soixante mille euros), pour le porter de son montant actuel de 40.000,- EUR (quarante mille euros) à 500.000,- EUR (cinq cent mille euros) par l'émission de 46.000 (quarante six mille) nouvelles actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 46.000 nouvelles actions:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED, avec siège social à 26 New Street, St. Helier, Jersey, Channel Island JE2 3RA, agissant comme «General Partner» pour INDUSTRI KAPITAL 2004 GP, L.P., elle-même «General Partner» pour INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I-IV, ces derniers étant tous des «LIMITED PARTNERSHIPS» régis par le droit anglais, représentée par M^e Catherine Dessoy, avocat à la Cour, en vertu d'une procuration émise le 8 juillet 2005, pour 46.000 actions, comme suit:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I	11.432 nouvelles actions
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II	13.802 nouvelles actions
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III	12.616 nouvelles actions
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV.	8.150 nouvelles actions

Intervention - Souscription - Libération

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED, pré-nommée, agissant en sa qualité référencée ci-dessus, représentée par Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour demeurant professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu de la procuration ci-dessus référencée,

a déclaré souscrire au nom et pour le compte de INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV 46.000 (quarante six mille) nouvelles actions, qui sont libérées intégralement en numéraire et réparties comme suit:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I	114.320,- EUR
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II	138.020,- EUR
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III	126.160,- EUR
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV.	81.500,- EUR

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 460.000,- EUR (quatre cent soixante mille euros), amenant ainsi le capital social au montant de 500.000,- EUR (cinq cent mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé 500.000,- EUR (cinq cent mille euros) représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune, toutes libérées intégralement et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer la possibilité d'avoir des actions au porteur et de créer un nouvel article 6 ayant la teneur suivante:

«**Art. 6. Forme des actions.** Les actions seront uniquement nominatives.

La société considérera les personnes dont les noms figurent dans le registre des actionnaires en tant que propriétaire des ces actions.

Des certificats établissant une telle inscription seront émis par le conseil d'administration et seront délivrés aux actionnaires qui en feront la demande.

Cinquième résolution

Dans le but de refléter la conclusion de certains contrats comprenant des limites et des conditions quant à l'aliénation des actions de la Société, l'assemblée décide d'ajouter un nouvel article 7 aux statuts comme suit:

«**Art. 7. Cession des actions.** La cession d'actions devra être effectuée suivant une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne habilitée à cet effet. La cession pourra prendre effet par la délivrance de certificat représentant les actions de la Société, dûment endossée par le cessionnaire.

La Société a le pouvoir de conclure des contrats comportant, entre autres, des limites et des conditions quant à l'aliénation des actions et ces contrats, lorsqu'ils seront signés par la Société, engageront la Société et ses actionnaires.»

Sixième résolution

Suite à l'approbation des résolutions précédentes, l'assemblée décide à l'unanimité de renuméroter les statuts de l'article 6, qui devient l'article 8, à l'article 20 qui, devient l'article 22.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Dessoay, S. Silvestro, S. Marx, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, vol. 149S, fol. 24, case 4. – Reçu 4.600 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

J. Elvinger.

(074601.3/211/194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

LIPNIZA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 107.043.

In the year two thousand and five, on the sixth of July.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr. Alexander Terentyev, born in Leningrad (ex-USSR), on the 16th of September 1963, residing in 10, Serpukhovskaya ul, 198013 St. Petersburg (Russian Federation),

here represented by Mr. Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of the proxy given under private seal.

That proxy initialled ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, through his attorney, declared and requested the notary to act:

That the appearing person is the sole actual partner of LIPNIZA INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 107.043, incorporated by deed of the undersigned notary on the 18th of March 2005, not yet published in the Mémorial C,

and that the appearing person has taken the following resolutions:

First resolution

The appearing person states that by a transfer of shares under private seal on the 1st of July 2005, the public limited company (société anonyme) MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, has transferred its one hundred and twenty-five (125) shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each in the said company LIPNIZA INVESTMENTS, S.à r.l. to Mr. Alexander Terentyev, prenamed.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, paragraphs one and two of article six of the articles of association are amended as follows:

«**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty five (125) sharequotas of one hundred Euro (EUR 100.-) each, which are all held by Mr. Alexander Terentyev, born in Leningrad (ex-USSR), on the 16th of September 1963, residing in 10, Serpukhovskaya ul, 198013 St. Petersburg (Russian Federation).

All the sharequotas are fully paid up.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately six hundred fifty Euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Alexander Terentyev, né à Leningrad (ex-USSR), le 16 septembre 1963, demeurant à 10, Serpukhovskaya ul, 198013 St. Petersbourg (Fédération Russe),

ici représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que le comparant est le seul et unique associé actuel de LIPNIZA INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 107.043, constituée par acte du notaire soussigné en date du 18 mars 2005, non encore publié au Mémorial C,

et que le comparant a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le comparant constate qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé du 1^{er} juillet 2005, la société anonyme MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a cédé ses cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune dans la prédite société LIPNIZA INVESTMENTS, S.à r.l. à Monsieur Alexander Terentyev, préqualifié.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les alinéas un et deux de l'article six des statuts se trouvent modifiés et auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui sont toutes détenues par Monsieur Alexander Terentyev, né à Leningrad (ex-USSR), le 16 septembre 1963, demeurant à 10, Serpukhovskaya ul, 198013 St. Petersbourg (Fédération Russe).

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2005, vol. 532, fol. 42, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 août 2005.

J. Seckler.

(074557.3/231/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

HI-DIGITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 85.847.

Laut Beschluss des alleinigen Geschäftsführers der HI-DIGITAL, S.à r.l. wird der Sitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung von 15, rue de la Chapelle in L-1325 Luxemburg, nach 6-12, rue du Fort Wallis in L-2714 Luxembourg verlegt. Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 22. Juli 2005.

P. Y. Lee

Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073497.3/664/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

VASBY N°1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.003.

Le bilan pour la période du 29 octobre 2004 (date de constitution) au 30 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005. Signature.
(073368.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

STASIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 43.767.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005. Signature.
(073377.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

APARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.264.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2005

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur René Faltz, avocat, demeurant 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de son mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073396.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

RIVIERA PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.218.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 8 août 2005 que:

- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg,

a été élu Administrateur pour une durée de cinq ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, en remplacement de Monsieur Olivier Henz, Administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073441.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

IFIGENIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 108.755.

In the year two thousand and five, on the thirtieth of June.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

FIDALUX S.A., a joint stock company incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 41.178,

here represented by Mr. Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on June 28, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of IFIGENIA, S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Company Register of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary of June 14, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of one hundred forty thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 140,625.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one hundred fifty-three thousand one hundred and twenty-five Euro (EUR 153,125.-) by creation and issue of five thousand six hundred and twenty-five (5,625) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

FIDALUX S.A., prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe to the five thousand six hundred and twenty-five (5,625) new shares in the amount of one hundred forty thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 140,625.-) by contribution in cash.

The amount of one hundred forty thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 140,625.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 5 first paragraph of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 5. (first paragraph).** The share capital is fixed at one hundred fifty-three thousand one hundred and twenty-five Euro (EUR 153,125.-) represented by six thousand one hundred and twenty-five (6,125) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately five thousand Euro (EUR 5,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FIDALUX S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 41.178, ici représentée par Monsieur Fatah Boudjelida, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 27 juin 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de IFIGENIA, S.à r.l. (la «Société»), avec siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 14 juin 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent quarante mille six cent vingt-cinq euros (EUR 140.625,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à cent cinquante-trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 153.125,-) par la création et l'émission de cinq mille six cent vingt-cinq (5,625) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

FIDALUX S.A., désignée ci-dessus, par l'intermédiaire de son représentant, déclare souscrire aux cinq mille six cent vingt-cinq (5,625) nouvelles parts sociales pour un montant de cent quarante mille six cent vingt-cinq euros (EUR 140.625,-) par un versement en espèce.

Un montant de cent quarante mille six cent vingt-cinq euros (EUR 140.625,-) a été intégralement libéré en espèces et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 5 premier alinéa des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le capital social est fixé à cent cinquante-trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 153.125,-) représenté par six mille cent vingt-cinq (6.125) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, vol. 149S, fol. 9, case 6. – Reçu 1.406,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

J. Elvinger.

(074660.3/211/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

SMARTEN SOFTWARE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation), (anc. GULL S.A.).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.016.

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation SMARTEN SOFTWARE INTERNATIONAL S.A. (anc. GULL S.A.), qui a eu lieu en date du 8 août 2005 a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pendant cinq ans.

Toute dette de la société qui pourrait ne pas avoir été réclamée à ce jour sera gardée pendant le délai légal à Luxembourg, auprès de MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour SMARTEN SOFTWARE INTERNATIONAL S.A. (anc. GULL S.A.) liquidée

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073443.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

PERKINS FOODS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Z.I. Hiereboesch.
R. C. Luxembourg B 38.868.

—
EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale ordinaire du 20 mars 2003 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

Conseil d'administration:

- Monsieur Rudi Wuyts, administrateur-délégué, né le 21 mai 1962 à Herentals (B), demeurant à 24, Molenberg, B-2460 Kasterlei, Président du conseil d'administration et Administrateur-Délégué;
- Monsieur Geert De Jonghe, Directeur Industriel, né le 23 mars 1955 à Gand (B), demeurant à 9, Kreeftenstraat, B-8820 Torhout;
- Monsieur Willy Coolen, Directeur Commercial, né le 2 août 1957 à Maaseik (B), demeurant à 137, Shrieksebaan, B-3140 Keerbergen.

Réviseur d'entreprises:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg B n° 47.771, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2005, réf. LSO-BD01865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073425.3/556/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

LUXFREEZE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Z.I. Hiereboesch.
R. C. Luxembourg B 38.492.

—
EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2003 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

Conseil d'administration:

- Monsieur Rudi Wuyts, administrateur-délégué, né le 21 mai 1962 à Herentals (B), demeurant à 24, Molenberg, B-2460 Kasterlei, Président du conseil d'administration et Administrateur-Délégué;
- Monsieur Geert De Jonghe, Directeur Industriel, né le 23 mars 1955 à Gand (B), demeurant à 9, Kreeftenstraat, B-8820 Torhout;
- Monsieur Willy Coolen, Directeur Commercial, né le 2 août 1957 à Maaseik (B), demeurant à 137, Shrieksebaan, B-3140 Keerbergen.

Réviseur d'entreprises:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg B n° 47.771, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2005, réf. LSO-BD01870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073430.3/556/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

IMMO-ROYAL CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.447.

—
L'affectation du résultat au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IMMO-ROYAL CONSEIL S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(073446.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

INDEPENDENT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 74.585.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 avril 2003

En date du 22 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateur:

- M. Kjell Rudsby,
- Mme Petronella Ekegren,
- M. Loris Di Vora,
- M. Jacques Bofferding,

pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004,

- de nommer ERNST & YOUNG S.A. en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. (anciennement ANDERSEN S.A.). Ce changement d'auditeur est purement formel, étant donné que SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. est affilié au réseau de ERNST & YOUNG INTERNATIONAL. Ce mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INDEPENDENT INVESTMENT FUND

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03257. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073433.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

INDEPENDENT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 74.585.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19 avril 2004

En date du 19 avril 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De prendre acte de la démission, en date du 12 février 2004, de Monsieur Kjell Rudsby.

- De ratifier la cooptation, en date du 23 mars 2004, de Monsieur Patrick Johansson en remplacement de Monsieur Kjell Rudsby.

- De renouveler les mandats d'administrateurs de:

- Madame Petronella Ekegren,
- Monsieur Jacques Bofferding,
- Monsieur Loris Di Vora
- et Monsieur Patrick Johansson,

pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2005.

- De renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de ERNST & YOUNG S.A. pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2005.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INDEPENDENT INVESTMENT FUND

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073434.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

INDEPENDENT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 74.585.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 avril 2005

En date du 19 avril 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De renouveler les mandats d'administrateur de Petronella Ekegren, Jacques Bofferding, Loris Di Vora et Patrick Johansson pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2006.

- De renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises d'ERNST & YOUNG pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2006.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *INDEPENDENT INVESTMENT FUND*
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073437.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

ERNST & YOUNG BUSINESS ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 88.074.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du gérant unique de la Société datée du 3 août 2005, que la signature conjointe de Monsieur Werner Weyand sera obligatoire en toutes circonstances aux fins de valablement représenter la Société, pour tout ce qui concerne les activités de la Société en matière de formation professionnelle continue.

Pour toutes les autres activités que la Société exercera en dehors de la formation professionnelle continue, les pouvoirs de signature en vigueur restent applicables.

Münsbach, le 11 août 2005.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG BUSINESS ADVISORY SERVICES
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073436.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

EKSIBEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.I. Z.A.R.E. Ouest.
R. C. Luxembourg B 89.926.

—
Assemblée générale extraordinaire tenue le 12 août 2005 à 16.00 heures

Les associés se réunissent en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident de révoquer avec effet immédiat Monsieur Faas Alfons demeurant à D-54451 Irsch. Aucune décharge lui a été donnée.

Deuxième résolution

Ils nomment Monsieur Biasini Lorenzo demeurant à F-57280 Maizières-les-Metz, 13, rue Charles de Foucauld comme nouveau gérant pour une durée illimitée avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été close à 16.15 heures.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04168. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073438.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

CDRD INVESTMENT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.050.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Gallasin.

(073466.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

BANTLEON INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.580.

L'affectation du résultat au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BANTLEON INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(073442.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

**SOCIETE POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE S.A.,
Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.854.

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation SOCIETE POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE S.A., qui a eu lieu en date du 5 août 2005 a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pendant cinq ans.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour SOCIETE POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE S.A. liquidée

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073445.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.214.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 1^{er} août 2005, a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hubert Marchand en remplacement de Monsieur Frits Wout Marie van Dijk. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Puis, cette Assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel, né le 11 mars 1968 à Emmerich, Allemagne et demeurant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Ensuite, l'Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Frédéric Bellone, né le 29 avril 1975 à Grasse, France et demeurant au 20, rue Rouget de Lisle, F-92793 Issy-les-Moulineaux, Cédex 9. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Enfin, l'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Alain Randon, administrateur-délégué, vice-président.
- Monsieur Frédéric Bellone, administrateur.
- Monsieur Hubert Marchand, administrateur.
- Monsieur Cornelius Bechtel, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A.

C. Bechtel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073447.3/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

F.A.M. PERSONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.628.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 17 juillet 2005

En date du 17 juillet 2005, le Conseil d'Administration a décidé:

- De prendre acte de la démission de Monsieur Edward Vermeer en date du 15 juillet 2005.
- De nommer Monsieur Albert Van Gaalen président du Conseil.

Luxembourg le 26 juillet 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *FAM PERSONAL FUND*

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073448.3/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

METAPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7639 Blumenthal, 12, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 62.237.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 11 août 2005, réf. DSO-BH00095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 août 2005.

Pour *EURO ASSOCIATES S.A.*

Signature

(073451.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

CARD CONCEPT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 73.588.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 11 août 2005 à 10.00 heures

L'assemblée décide:

A. d'accepter la démission de Monsieur Frédéric Cipolletti en qualité d'Administrateur.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour la société

PROLUGEST S.A.

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073458.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

CDRD INVESTMENT (LUXEMBOURG) III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 512.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.051.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Gallasin.

(073467.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SIBINTER, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 12.932.

Lors du conseil d'administration du 3 juin 2005, le siège social de la société a été transféré du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Bastiaan Schreuders. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

Monsieur Jacques Claeys, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Michel Alloo, Administrateur.
- Madame Agnès Daloze, Administrateur.
- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur.
- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour SIBINTER

C. Bechtel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073459.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

HAMMERHEAD PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 73.601.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 11 août 2005 à 10.00 heures*

L'assemblée décide:

1. d'accepter la démission de Monsieur José Jumeaux en qualité d'administrateur.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour la société

PROLUGEST S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073460.3/4287/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

NORWOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 99.496.

Extrait des résolutions prises par les associés le 18 mai 2005

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Alexis Kamarowsky et M. Jean-Marc Debaty comme nouveaux gérants de la société à partir de ce 18 mai 2005 pour une période illimitée.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073509.3/536/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

VIESSMANN LUXEMBOURG.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue de Kennedy.
R. C. Luxembourg B 81.269.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2003

L'assemblée générale de la personne morale de droit étranger, prend à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

Démision pour cause de départ en retraite de Monsieur André Vandeput de ses fonctions de gérant de la société de droit belge VIESSMANN BELGIUM, S.p.r.l. établie à B-1930 Zaventem, Nossegem, Hermesstraat 14.

Cinquième résolution

Nomination de Monsieur Patrick O et de Monsieur Hans-Joachim Pez en qualité de nouveaux gérants de la société de droit belge VIESSMANN BELGIUM, S.p.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073461.3/514/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

BJ INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.788.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Tulkens.

(073462.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

BJ INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.788.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Tulkens.

(073454.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

LUXSTEEL EQUIPMENT & TRADING, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5548 Remich, 11, rue Janglisbunn.
H. R. Luxemburg B 71.617.

Gesellschafter-Beschluss vom 9. Juni 2005

Der alleinige Gesellschafter Bernd Zender hat folgenden Beschluss gefasst:

1. Der Geschäftsführer Herr Bernd Michael Brachtendorf scheidet zum 30. Juni 2005 aus dem Unternehmen aus.
2. Herr Bernd Zender wird zum 1. Juli 2005 zum Geschäftsführer ernannt.

Remich, den 9. Juni 2005.

LUXSTEEL EQUIPMENT & TRADING, S.à r.l.

B. Zender

Gesellschafter

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073517.3/598/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

MININTER, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.136.

Lors du conseil d'administration du 3 juin 2005, le siège social de la société a été transféré du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Jean Fell, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Bastiaan Schreuders. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Jacques Claeys, administrateur, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Monsieur Cornelius Bechtel, administrateur, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Monsieur Robert Hovenier, administrateur, Président, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur.

- Monsieur Jean Fell, Administrateur.

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur.

- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur, Président.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour MININTER

C. Bechtel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073465.3/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

FONDAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 66.969.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Compère.

(073469.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

INDIGO CAPITAL IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 93.363.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.P. Pels.

(073470.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

AKOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 52.093.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073528.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

NUNAVUT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 60.000.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.728.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(073471.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

NUNAVUT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 60.000.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.728.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.P. Pels.

(073473.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SELINA S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 35.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 80.732.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(073474.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SELINA S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 35.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 80.732.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(073475.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

GREEN STONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 70, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 108.872.

Rapport du Conseil d'Administration du 27 juin 2005

Conformément aux statuts et à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2005, le Conseil d'Administration appelle au poste d'administrateur-délégué, M. François Feller, industriel, demeurant L-1510 Luxembourg, 70, avenue de la Faïencerie.

Le Conseil d'Administration lui délègue la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

F. Feller / M.-M. Feller-Kuhn / S. Feller / J. Feller

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03036. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073512.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SIBEKALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse.
R. C. Luxembourg B 103.453.

Lors du conseil d'administration du 3 juin 2005, le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2005, le mandat du Commissaire aux comptes: LUXREVISION, S.à r.l., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant: Monsieur Cornelius Bechtel, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Anthony Attwood, Administrateur.
- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur.
- Monsieur Jacques Dandoy, Administrateur.
- Monsieur Michel Alloo, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour SIBEKALUX S.A.

C. Bechtel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073476.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

TPG SPRING (LUX IV), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 107.581.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

J. Elvinger

Notaire

(073499.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SWORD TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 105, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.238.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, l'extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 21 décembre 2004, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 28 janvier 2005 sous la référence N°: LO50009487.5, publié au Mémorial C N° 447 du 13 mai 2005, doit être lu de la manière suivante:

Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 21 décembre 2004

En date du 21 décembre 2004, les administrateurs de la Société décident:

* de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué, Monsieur Jacques Mottard, demeurant professionnellement à 9, avenue Charles de Gaulle, F-69370 St Didier au Mont d'Or, France, pour une durée se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire se prononçant sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009;

* d'autoriser les personnes suivantes d'engager la Société par leur signature individuelle pour les contrats, documents ou autres actes tels que décrits ci-dessous:

Madame Françoise Fillot, demeurant professionnellement à 9, avenue Charles de Gaulle, F-69370 St Didier au Mont d'Or, France:

- la conclusion de contrats, documents, et autres actes relatifs à la clientèle,
- la conclusion de contrats, documents, et autres actes relatifs aux fournisseurs des produits et services couvrant les besoins journaliers de la Société,
- la conclusion de contrats, documents, et autres actes aux salariés de la Société (embauche, licenciement,...),
- l'autorisation des transactions bancaires (paiement fournisseurs, transfert intragroupe, ouverture de crédit, demande de garantie bancaire,...).

Monsieur Patrick de la Haye, ayant sa résidence privée à 9, avenue L. le Poutre, B-1050 Bruxelles, Belgique:

- la conclusion de contrats, documents, et autres actes relatifs à la clientèle,
- la conclusion de contrats, documents, et autres actes relatifs aux fournisseurs des produits et services couvrant les besoins journaliers de la Société,
- la conclusion de contrats, documents, et autres actes aux salariés de la Société (embauche, licenciement,...).

Monsieur Per Rosand, ayant sa résidence privée à 204, route d'Arlon, L-8010 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg:

- la conclusion de contrats, documents, et autres actes relatifs à la clientèle,
 - la conclusion de contrats, documents, et autres actes relatifs aux fournisseurs des produits et services couvrant les besoins journaliers de la Société,
 - la conclusion de contrats, documents, et autres actes aux salariés de la Société (embauche, licenciement,...).
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

SWORD TECHNOLOGIES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03822. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073500.3//42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

UMICORE FINANCE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 103.343.

Le conseil d'administration du 3 juin 2005 a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Jean Fell, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Bastiaan Schreuders. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Puis cette assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Paul Wolff, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Le nombre d'administrateurs passe ainsi de cinq à six.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

Monsieur Cornelius Bechtel, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

LUXREVISION, S.à r.l., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Alain Godefroid, Administrateur.
- Monsieur Jean Fell, Administrateur.
- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur.
- Monsieur Paul Wolff, Administrateur.
- Monsieur Jacques Dandoy, Administrateur.
- Monsieur Michel Alloo, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour UMICORE FINANCE LUXEMBOURG

C. Bechtel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073479.3/029/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

DOUBLE F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 70, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 108.860.

Rapport du Conseil d'Administration du 27 juin 2005

Conformément aux statuts et à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2005, le Conseil d'Administration appelle au poste d'administrateur-délégué, M. François Feller, industriel, demeurant L-1510 Luxembourg, 70, avenue de la Faïencerie.

Le Conseil d'Administration lui délègue la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

F. Feller / M.-M. Feller-Kuhn / S. Feller / J. Feller.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03037. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073515.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 17, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg F929.

A la dernière réunion de l'assemblée générale extraordinaire, le comité de l'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX a décidé qu'à partir du 1^{er} août 2005 le siège social sera transféré à Dudelange, à l'adresse suivante:
13, rue de l'Indépendance, L-3561 Dudelange.

Veuillez noter que l'adresse à Esch-sur-Alzette n'est plus officielle.

Le Comité

Signature / Signature

Président / Vice-Président

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073519.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

FANTUZZI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.011.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg,
le 29 juin 2005*

Le mandat au réviseur externe DELOITTE S.A. Réviseur d'Entreprises est renouvelé pour la période d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FANTUZZI FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073525.3/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

OLORON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.086.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg,
le 21 juillet 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de cinq ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour OLORON S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03849. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073527.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

PROFORM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.425.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

S. Paché.

(073538.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

MELICIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 62.554.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073526.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

MELICIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 62.554.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073521.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

OAKVILLE INVEST LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 74.000.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 109.386.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 10 août 2005 que M. Gérald Calarne, né le 26 août 1955, à Le Locle / NE, Reverolle / VD, Suisse, ayant son adresse professionnelle sis Cours des Bastions 4, CH-1211 Genève 11, Suisse, est nommé en tant que gérant de la Société en remplacement de M. Hugo Neuman, gérant démissionnaire avec effet immédiat le 30 juin 2005.

M. Gérald Calarne est nommé avec effet immédiat au 10 août 2005 pour une période qui viendra à échéance à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour la société

J.H.W. van Koeverden Brouwer

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073535.3/805/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

ASIA PACIFIC PERFORMANCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.269.

EXTRAIT

Il apparaît qu'au sein de la société ASIA PACIFIC PERFORMANCE:

- l'adresse professionnelle de Monsieur l'Administrateur Vincent Planche, est la suivante: 16-18, rue Guimard, B-1040 Bruxelles,

- la société KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION n'assume plus la fonction de réviseur d'entreprises de la société. La fonction de réviseur d'entreprises de la société est assurée par la société KPMG AUDIT, Luxembourg.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour ASIA PACIFIC PERFORMANCE

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073542.3/034/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

MELCHIOR CDO I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 79.144.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'administration tenu le 9 août 2005 que TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, a été co-optée administrateur de la société avec effet au 9 août 2005 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Hugo Neuman. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur. La ratification de sa nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073537.3/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

DISTRIBUTION & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 68.724.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

S. Paché.

(073540.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

MOIRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 97.391.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

S. Paché.

(073541.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

RAS RENT & SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 62.026.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

S. Paché.

(073543.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

NEWSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 80.120.

Décision prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 8 août 2005:
- L'Assemblée a décidé de transférer l'adresse du siège social de la société de son adresse 7, rue Bender, L-1229 Luxembourg vers le 20, rue J.-P. Beicht, L-1226 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073555.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

BIG WAVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 61.644.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

S. Paché.

(073544.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

FINSWEET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.643.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 juillet 2005 au siège social

Résolution

Le conseil décide de nommer Monsieur Pietro Feller en qualité de président du conseil d'administration.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073545.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

BONE & JOINT RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3650 Kayl, 28, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 36.928.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

S. Paché.

(073546.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

ECOMA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4207 Esch-sur-Alzette, 12, rue legallais.
R. C. Luxembourg B 67.589.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

S. Paché.

(073547.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.
